

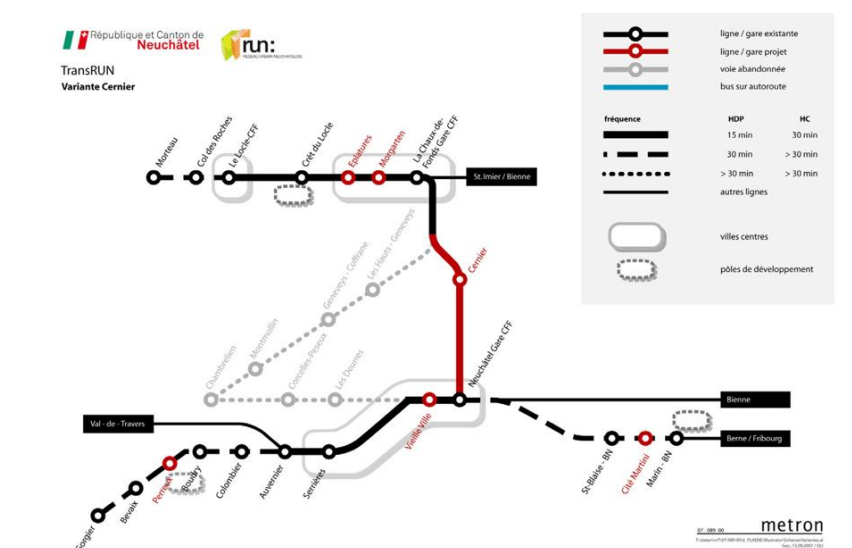
Newsletter des Verts du Littoral

Table des matières

Nouvelles du Grand Conseil : RER	1
Cortailod : la vague verte se poursuit à l'exécutif !.....	2
Hauterive: Eduardo Grieve Clarck élu à l'exécutif !.....	2
Bevaix : le calme est revenu – mais sans les Verts au Conseil communal !.....	3
Nouvelles de la Ville de Neuchâtel.....	3
Rochefort : Christine Bavaud élue à l'exécutif !.....	4
Débats minutes de l'automne	5
Agenda.....	5

Nouvelles du Grand Conseil : RER

La session de juin a permis aux députés de confirmer en deuxième lecture le vote sur le RER. S'agissant d'une modification de la constitution, le décret devait en effet passer deux fois devant le Grand Conseil. Suite à l'avis de droit du professeur Mahon demandé par le Conseil d'Etat, une modification y avait cependant été apportée : l'exigence de l'équilibre budgétaire sera limitée à la durée de remboursement de l'emprunt en faveur du Transrun. Cette solution établit ainsi un lien direct entre les deux objets et permet de mieux respecter l'unité de matière. Au final, le décret a à nouveau été accepté à une large majorité (87 oui, 16 non et quelques abstentions). Un vote à portée historique !



Il s'agit maintenant de faire campagne activement pour convaincre un maximum de personnes de l'importance de ce projet et surtout de l'importance de déposer un OUI dans l'urne le 23 septembre. Notre réseau de transports publics doit être modernisé afin de relier les principales agglomérations

du canton entre elles et avec celles du reste du pays. Si nous ne saisissons pas cette chance maintenant, nous risquons de nous retrouver en marge des grandes lignes nationales et internationales. Contrairement à ce que prétendent certains, ce projet ne mènera pas le canton à sa perte, mais bien au contraire, c'est un investissement pour l'avenir, ne le refusons pas à nos enfants !

Le 23 septembre, c'est dans deux mois, alors mobilisons-nous tous, chaque voix comptera !

Carole Maeder-Milz

Cortailod : la vague verte se poursuit à l'exécutif !



Nous avons le plaisir de vous annoncer que Céline Vara est entrée au Conseil Communal. Nous tenons d'abord à remercier tous ceux qui ont contribué à ce succès. Il convient de reconnaître que Céline est la candidate idéale au vu de ses qualités professionnelles, humaines et de son allant hors du commun. Nous la soutiendrons et lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions. Sachez que son dicastère est composé de la prévoyance sociale, des travaux publics, des transports, de la gestion des déchets et du cimetière.

Afin de mettre notre programme électoral sur les rails, il nous faut trouver une personne pour la remplacer au conseil général. J'ai contacté une bonne dizaine de sympathisants Verts, mais aucun n'a le temps de s'investir pour l'instant. Alors, j'en profite pour vous mettre à contribution, si vous connaissez quelqu'un à Cortailod, essayez de le convaincre et donnez-lui mes coordonnées, je vous suis d'avance très reconnaissant.

Yves Bongard

Hauterive: Eduardo Grieve Clarck élu à l'exécutif !

La séance constitutive des autorités communales d'Hauterive a eu lieu le 2 juillet. Après 25 ans d'absence, les Verts rejoignent à nouveau le Conseil Communal! En effet, Eduardo Grieve Clarck a été élu à l'exécutif. Il est en charge des Sports, Loisirs, Culture et Affaires sociales. Les Verts ont également une représentante à la commission financière, en la personne de Martine Steiger Burgos, ainsi qu'un représentant à la commission spéciale 'Projets de rapprochements ou de fusions de communes' en la personne de Pascal Bégert.

Martine Steiner Burgos



Bevaix : le calme est revenu – mais sans les Verts au Conseil communal !

Lundi 18 juin, le nouveau Conseil communal de Bevaix a été élu tacitement. Sa composition est la même qu'au début de la dernière législature: 2 PS, 2 PLR, 1 Entente. Les socialistes, soit parce qu'ils voulaient tout simplement profiter de leur bon score (+1 siège), soit parce qu'ils ont cédé à la pression de la droite qui ne voulait pas des Verts, n'ont finalement pas voulu nous céder un siège. En "dédommagement", nous avons la présidence des commissions financières (Veronika Pantillon) et d'urbanisme (Muriel Denzler).



Muriel Denzler

Nouvelles de la Ville de Neuchâtel

La législature commence enfin, après un recours pour le moins étrange du PS ; au courant depuis des années de ces problèmes de dépouillement il n'a jamais jugé bon d'agir avant – ni nous non plus d'ailleurs...

Christine Gaillard, après une très belle élection, conserve pour l'essentiel ses anciens dossiers, écoles et social, mais elle pourra, et c'est une excellente nouvelle, siéger à Viteos.

La rentrée est rude ; on additionne les séances, et on retrouve les questions qui fâchent. Pour quoi le projet pour la piscine du Nid-du-Crò ne parle-t-il pas de solaire thermique, ni de couvrir les bassins la nuit ? Pourquoi les CFF veulent-ils fermer l'agence du centre ville ? Elle fait le plein de clients – mais ces derniers achètent des billets de train, pas des voyages, et cela agacent la régie.



Pour nous faire rire – ou pleurer – nous avons pour la première fois prêter serment...sur le règlement communal ! Une coalition de la droite et de quelques personnes de la gauche – ainsi que beaucoup d'absentEs lors du vote - a permis d'introduire ce geste certes solennel, mais totalement archaïque, et qui tire sa force d'une croyance irrationnelle, à savoir que le fait de prêter un serment public modifie les comportements.

Notre groupe au Conseil général est très stable ; nous accueillons trois nouvelles personnes, sur onze, dont deux vertes, Nicole Baur et Valérie Cousin. Bienvenues à elles au sein du Conseil général ! Et avant pour la valse des mails, des séances, des rapports !

Catherine Loetscher

Rochefort : Christine Bavaud élue à l'exécutif !

Le Conseil général de Rochefort s'est réuni pour sa séance constitutive, le 13 juin dernier. Le résultat semblait joué d'avance : le PLR ayant décidé de profiter de sa majorité absolue au Conseil général pour placer 3 des siens au Conseil communal et à la Commission financière, il n'était plus possible que tous les partis soient représentés dans ces organes.



Contrairement à la législature précédente (élection tacite), il a donc fallu un vote à bulletin secret pour désigner les membres de l'exécutif et de la Commission financière. Vote dont le PS est ressorti grand perdant, en raison du vote des membres du PLR pour les candidats de l'Entente. Aux yeux de certains, le fait de devoir procéder à une élection est un signe que la Commune fonctionne bien (par opposition aux communes qui ne trouvent plus suffisamment de candidats pour leurs organes politiques). Sous-entendu bien sûr : « puisque la Commune fonctionne bien, il n'y a pas de raison de fusionner avec d'autres » !

La déception du PS est légitime : représentés depuis de nombreuses années au sein de l'exécutif, la « paire » rescapée au Conseil général vit mal le fait de devenir simplement « une chambre d'enregistrement des décisions du PLR ».

Autre changement: l'éviction de Bernard Matthey par son propre parti. Certes, celui-ci n'a pas été élu au Conseil général, mais le PLR, s'il l'avait souhaité, aurait pu le présenter comme candidat sans problème. Toutefois, le « manque de diplomatie » (et c'est un euphémisme) de cet ancien libéral lui a coûté sa place. C'est le président du PLR neuchâtelois, et agriculteur, Damien Humbert-Droz, qui a été préféré par le groupe PLR à l'ingénieur retraité.

Au final, Michel Quayzin (PLR) et Tony Perrin (PLR) sont ré-élus. Gregory Jeannet (Entente) reprend le siège laissé par Jean-Pierre Rausis (PS). Christine Bavaud reprend le siège vert de Jean-Jacques Aubert et le même dicastère (eau, épuration et traitement des déchets). Nous lui souhaitons bonne chance !

Jean-Luc Nagel

Débats minutes de l'automne

Votre bureau aimerait vous proposer des débats-minute cet automne. Cette formule permet de traiter en peu de temps plusieurs sujets. Ces soirées ont de multiples objectifs:

Politiques

- Alimenter nos actions politiques traditionnelles
- Cerner des préoccupations actuelles de nos membres
- Identifier des thèmes porteurs qui nous permettent d'agir pendant les législatures à venir
- Programmer des séances d'information là où nos connaissances sont lacunaires
- Lancer des actions, pétitions ou autres

Pratiques, formateurs

- Encourager tous nos membres à prendre la parole en public, entre amis
- Encourager ceux qui ont tendance à diverger du sujet à rester concentrés et concis

Nous proposons d'organiser deux ou trois soirées pendant lesquelles nous débattons de 4 sujets par soirée. La formule du débat, anglo-saxonne à l'origine, permet à chaque personne de s'exprimer pendant un maximum d'une minute sur trois des 4 sujets proposés. Les sujets sont formulés de manière provocante, par exemple:

- "Nous soutenons la transformation des Jeunes-Rives en Place des Halles au bord du lac"
- "La République de Neuchâtel défend ses territoires et sa tranquillité de toutes ses forces et interdit les entraînements des militaire non-Neuchâtelois dans son espace aérien et sur ses terres"

Vos contributions svp!

Afin d'inclure un maximum d'idées et de personnes dans ces débats nous vous invitons à nous faire part des thèmes dont vous aimeriez débattre.

Le bureau et les groupes communaux qui le désirent s'occuperont de préparer des soirées animées et passionnantes. Carol@smalldomain.ch

Carol Chisholm

Agenda

26 juillet ApériVerts

Rentrée : AG date à définir

30 août ApériVerts

23 septembre – votation RER